



Annexé à l'arrêté préfectoral
n° 20081545
du -2 JUIN 2008



Le Préfet
Jean-François SAFFY

COMMUNE DE RISTOLAS



Pour signifier,
Le Chef du Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile,
Jean-Yves DAO

P.P.R.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE
(à l'usage de la commune)

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

REALISATION :
SERVICE DEPARTEMENTAL DE RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE
OFFICE NATIONAL DES FORETS

DOSSIER
APPROUVE

Echelle : 1/2500